

FLASH INFO

Mayotte/ Prise en compte d'une situation exceptionnelle

Lors de notre dernière rencontre avec la DAP, la situation du Centre Pénitentiaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Mayotte a été évoquée. Notre organisation syndicale a demandé, notamment, l'apport de personnels supplémentaires sur ces structures.

La note de publication des postes est enfin parue:

Ouverture d'une campagne exceptionnelle de mobilité des surveillants et surveillants brigadiers en vue de pourvoir
15 postes au centre pénitentiaire de Majicavo.

Les vœux de changement de résidence doivent être saisis sur le portail Harmonie ou aux services RH de proximité **au plus tard le 11 mars 2024**

Annulation des vœux **jusqu'au 18 mars inclus**, via le portail Harmonie ou aux services RH de proximité.

Aucune demande d'annulation et/ou de modification de vœux reçue ou saisie **au-delà du 18 mars** ne sera acceptée.

Date de prise de fonction fixée au 1er Mai 2024

Le 26 février 2024
La Fédération